

Paraît chaque mois  
Abonnement annuel:  
fr.s. 130.—  
Fascicule mensuel:  
fr.s. 13.—

97<sup>e</sup> année — N<sup>o</sup> 11  
Novembre 1984

# Le Droit d'auteur

Revue mensuelle de  
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

## Sommaire

### ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Organes directeurs de l'OMPI et des Unions administrées par l'OMPI.  
Quinzième série de réunions (Genève, 24 au 28 septembre 1984). .... 349

### NOTIFICATIONS

Convention pour la protection des producteurs de phonogrammes contre la reproduction non autorisée de leurs phonogrammes  
Tchécoslovaquie. Adhésion. .... 353

### ÉTUDES GÉNÉRALES

L'Indien du Brésil et le droit d'auteur (Hildebrando Pontes Neto) .... 354

### CORRESPONDANCE

Lettre de la République fédérale d'Allemagne (Adolf Dietz)  
(Première partie) .... 366

### CALENDRIER DES RÉUNIONS

391

### LOIS ET TRAITÉS DE DROIT D'AUTEUR ET DE DROITS VOISINS

BÉNIN. Loi relative à la protection du droit d'auteur (n<sup>o</sup> 84-008, du 15 mars 1984) .... Texte I-01

ROYAUME-UNI. Ordonnance de 1984 sur le droit d'auteur (Territoire britannique de l'océan Indien) (n<sup>o</sup> 541, du 11 avril 1984) .... Texte 3-01

---

© OMPI 1984

La reproduction des notes et rapports officiels, des articles ainsi que des traductions de textes législatifs et conventionnels, publiés dans la présente revue, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable de l'OMPI.



# Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

## Organes directeurs de l'OMPI et des Unions administrées par l'OMPI

### Quinzième série de réunions

(Genève, 24 au 28 septembre 1984)

#### NOTE\*

Les organes directeurs de l'OMPI et des Unions administrées par l'OMPI ont tenu leur quinzième série de réunions à Genève du 24 au 28 septembre 1984. Les six organes directeurs suivants ont tenu des sessions :

Comité de coordination de l'OMPI, dix-huitième session (15<sup>e</sup> session ordinaire);

Assemblée de l'Union de Paris, neuvième session (3<sup>e</sup> session extraordinaire);

Conférence de représentants de l'Union de Paris, onzième session (5<sup>e</sup> session extraordinaire);

Comité exécutif de l'Union de Paris, vingtième session (20<sup>e</sup> session ordinaire);

Comité exécutif de l'Union de Berne, vingt-troisième session (15<sup>e</sup> session ordinaire);

Assemblée de l'Union du PCT (Traité de coopération en matière de (brevets), douzième session (8<sup>e</sup> session extraordinaire).

Les délégations de 77 Etats ont participé aux réunions. Onze organisations intergouvernementales et quatre organisations internationales non gouvernementales y étaient représentées par des observateurs. La liste des participants, avec la composition des Bureaux, fait suite à la présente note.

**Comptes et activités.** Après les avoir examinés, les organes directeurs ont pris note, en les approuvant, des rapports présentés par le Directeur général sur les comptes financiers pour 1982 et 1983 et sur les activités de l'OMPI de septembre 1983 à septembre 1984. Toutes les délégations qui ont pris part aux délibérations ont exprimé leur satisfaction de-

vant les travaux accomplis par le Bureau international depuis les sessions de 1983 des organes directeurs. Plusieurs d'entre elles ont aussi noté que les activités ont été menées conformément au programme approuvé, que ces activités — en particulier celles qui ont trait à la coopération pour le développement — s'étaient accrues par rapport à celles de la période précédente, et qu'elles ont toutes été menées avec une grande compétence, et ce en respectant pleinement le souci d'une gestion efficace et d'une utilisation rationnelle des ressources. Au cours de leurs interventions, un certain nombre de délégations ont décrit les activités de coopération pour le développement que le Bureau international a entreprises dans leurs pays respectifs ou auxquelles leur gouvernement a apporté un appui financier ou une autre assistance. Plusieurs de ces délégations ont déclaré que, en s'acquittant de ces activités en faveur du développement, l'OMPI offrait un modèle de coopération intergouvernementale pour le développement, ce qui la distinguait parmi les institutions spécialisées du système des Nations Unies. Les délégations des pays en développement ont remercié le Bureau international pour les activités de coopération pour le développement qui ont été menées au profit de leurs pays et ont exprimé leur reconnaissance aux gouvernements des Etats et aux organismes qui ont contribué à l'exécution de ces activités en assurant une formation, en envoyant des consultants et en fournissant de la documentation. Un certain nombre de délégations se sont référées à la session du Comité permanent de l'OMPI chargé de la coopération pour le développement en rapport avec la propriété industrielle, tenue au cours de la semaine précédant les réunions des organes directeurs, et, approuvant les conclusions de cet organe, elles ont indiqué que ce Comité avait formulé des suggestions précieuses pour le programme des activités

\*Etablie par le Bureau international.

futures dans le domaine de la coopération pour le développement. Plusieurs délégations ont évoqué avec satisfaction les projets relatifs à la célébration, en 1986, du centenaire de l'Union de Berne et ont remercié le Gouvernement de la Suisse de son offre généreuse de faire tenir la cérémonie au Palais fédéral de Berne. Plusieurs délégations, rappelant les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des Nations Unies, ont exprimé le souhait que l'OMPI contribue concrètement, grâce à des activités précises menées dans le cadre de ses programmes, à la coopération internationale en faveur de la paix.

**Directeur général.** Sur proposition de la délégation des Etats-Unis d'Amérique, le Comité de coordination de l'OMPI a décidé, à l'unanimité et par acclamation, de proposer la réélection, par l'Assemblée générale à sa session de 1985, de M. Arpad Bogsch au poste de Directeur général de l'OMPI pour une période de six ans. Les délégations d'un grand nombre d'Etats et les représentants de plusieurs organisations internationales ont félicité M. Arpad Bogsch de sa désignation. Le Directeur général a exprimé sa reconnaissance à toutes les délégations pour leur décision unanime. Dans son allocution, il a fait la déclaration suivante au sujet des futures tâches de l'OMPI :

*“L'OMPI va devoir avant tout renforcer son action au service des pays en développement. La propriété intellectuelle doit directement contribuer à la réalisation des objectifs fixés par leurs gouvernements en vue de l'amélioration de leur situation économique et, par conséquent, les aider à devenir économiquement autonomes et compétitifs. Il s'agit là d'un objectif incontesté et parfaitemt clair. Le Bureau international continuera à s'efforcer de faire preuve d'imagination et de dynamisme et de répondre de manière égale aux voeux des pays en développement de toutes les régions du monde.*

*“En deuxième lieu, l'OMPI va devoir s'attacher davantage à la solution des problèmes de protection de la propriété intellectuelle dans de nouveaux domaines, touchant aussi bien au droit d'auteur qu'à la propriété industrielle. Je veux parler entre autres des programmes d'ordinateur, de la piraterie dans les domaines du droit d'auteur et des dessins et modèles, de la biotechnologie, de la radiodiffusion par satellite, de la télévision par câble. Si l'OMPI n'intervient pas assez rapidement, ces questions échapperont au domaine de la propriété intellectuelle et l'importance du système dans son ensemble s'en trouvera restreinte. C'est là ce que nous devons éviter.*

*“Troisièmement, enfin, je suis convaincu que dans un monde comptant plus de 160 pays indé-*

*pendants, il est indispensable de simplifier l'obtention de la protection au niveau international et d'en réduire le coût, sous peine de voir tomber en désuétude l'obtention de brevets d'invention et l'enregistrement de marques à l'étranger. C'est pourquoi le Traité de coopération en matière de brevets doit être accepté par davantage de pays et c'est aussi pourquoi il est indispensable de trouver pour l'enregistrement international des marques une solution qui soit acceptable à l'échelle mondiale.”*

**Revision de la Convention de Paris.** La Conférence diplomatique de révision de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle, à la fin de sa quatrième session, en mars 1984, avait recommandé à l'Assemblée de l'Union de Paris de convoquer à nouveau la Conférence diplomatique dès qu'elle verrait des perspectives de résultats positifs; les pays participants à la Conférence diplomatique avaient demandé à l'Assemblée de l'Union de Paris d'examiner la mise en place d'un mécanisme de consultations destiné à préparer, sur le fond, la prochaine session de la Conférence diplomatique. L'Assemblée de l'Union de Paris a pris la décision suivante : ce mécanisme revêtira la forme de réunions consultatives de dix représentants d'Etats au maximum, y compris les porte-parole, pour chaque groupe de pays; la Chine sera invitée à participer à ces réunions dès qu'elle deviendra membre de l'Union de Paris; les trois porte-parole arrêteront, par consensus, les dates des réunions consultatives, leur durée, leur ordre du jour, leur présidence et leur documentation ainsi que la diffusion de documents; le Bureau international assurera le secrétariat des réunions; il assurera aussi l'interprétation, non seulement pour ces réunions mais aussi pour toute réunion d'un groupe régional; le Directeur général de l'OMPI rendra compte de toute réunion consultative à chaque session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de Paris ainsi qu'à chaque session extraordinaire de cette Assemblée convoquée afin d'examiner certaines questions se rapportant à la Conférence diplomatique; la compétence de l'Assemblée de l'Union de Paris et celle de la Conférence diplomatique ne seront en aucun cas affectées par les conclusions des réunions consultatives; une réunion préparatoire des trois porte-parole aura lieu au siège de l'OMPI le 20 décembre 1984; la première réunion consultative aura lieu dans les six premiers mois de 1985.

**Enregistrement international des marques.** L'Assemblée de l'Union de Paris a convenu qu'un comité d'experts sera convoqué pour examiner les idées suggérées par l'Association internationale pour

la protection de la propriété industrielle (AIPPI) au sujet des liens éventuels entre l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et la proposition d'un règlement sur la marque communautaire faite par la Communauté européenne, ainsi que les suggestions relatives à certaines dispositions d'une nouvelle variante de l'Arrangement de Madrid.

**Préparation des projets d'ordres du jour des sessions ordinaires de 1985 des organes directeurs.** Les organes directeurs ont approuvé les points des projets d'ordres du jour des sessions de 1985 de l'Assemblée générale et de la Conférence de l'OMPI, ainsi que des Assemblées de l'Union de Paris et de l'Union de Berne.

**Questions relatives au PCT.** De nouveaux montants des taxes figurant dans le barème de taxes annexé au Règlement d'exécution du PCT ont été fixés par l'Assemblée de l'Union du PCT avec effet au 1er janvier 1985. Il convient de remarquer qu'il

est prévu pour la taxe de désignation un montant maximum qui correspond au montant dû pour dix désignations soumises à la taxe. Par ailleurs, l'Assemblée a approuvé une modification de l'accord conclu entre le Bureau international de l'OMPI et l'Organisation européenne des brevets pour que, une fois que les Etats-Unis d'Amérique auront retiré leur réserve excluant l'application du chapitre II du PCT, l'Office européen des brevets agisse en qualité d'administration chargée de l'examen préliminaire international à l'égard des demandes internationales déposées auprès de l'Office des brevets et des marques des Etats-Unis. Enfin, l'Assemblée de l'Union du PCT a convenu qu'une date de dépôt international doit être attribuée à une demande internationale reçue par télécopieur par l'office récepteur et que les irrégularités de forme, telles que l'absence de signature ou une qualité insuffisante pour la reproduction, peuvent être corrigées par la suite sans que la date de dépôt international soit modifiée. Il a cependant été entendu qu'aucun office récepteur ne sera obligé de mettre des installations de télécopie à la disposition des déposants.

## LISTE DES PARTICIPANTS\*\*

### I. Etats

**Algérie**<sup>1, 2, 4</sup> : D. Hadj-Sadok; H. Touati.

**Allemagne (République fédérale d')**<sup>1, 2, 4, 6</sup> : A. Krieger; I. Koch; J. Schade; C. Wunderlich; B. Bockmair.

**Argentine**<sup>1, 2, 4</sup> : R. Villambrosa; J. Pereira.

**Australie**<sup>1, 2, 5, 6</sup> : P.A. Smith.

**Autriche**<sup>1, 2, 4, 6</sup> : O. Leberl; E. Kubesch.

**Belgique**<sup>2, 6</sup> : J.M. Poswick; P. Ceuninck.

**Bolivie** : I. Paz Claros.

**Brésil**<sup>1, 2, 4, 6</sup> : P. Nogueira Batista; A. Gurgel de Alencar; E. Cordeiro; P.R. Franca; P. Mendes de Carvalho.

**Bulgarie**<sup>1, 2, 5</sup> : I. Markova; A. Angelov; R. Atanassova Kalandjiewa; G. Sarakinov.

**Cameroun**<sup>2, 6</sup> : W. Eyambe.

**Canada**<sup>1, 2, 5</sup> : R. Gagnon; D.S. McCracken; P.A. Van Brakel; R. Hornby.

**Chili**<sup>1, 5</sup> : J. Bustos; F. Pérez.

**Chine**<sup>1</sup> : Z. Tang; S. Deng; Y. Ma.

**Colombie**<sup>1</sup> : H. Charry-Samper; C. Arévalo Yepes.

**Congo**<sup>1, 2, 4, 6</sup> : E. Koulofoua; S. Bayalama.

**Costa Rica**<sup>1, 5</sup> : E. Soley Soler; J. Rhenan Segura.

**Côte d'Ivoire**<sup>1, 2, 4</sup> : F.K. Ekra.

**Cuba**<sup>2</sup> : M. Jiménez Aday.

**Danemark**<sup>2, 6</sup> : I. Østierborg.

**Egypte**<sup>1, 2, 4</sup> : S. Alfarargi; I. Salem; M. Daghash; A.G. Fouad.

**Espagne**<sup>2</sup> : L. Padial Martin; A. Casado Cerviño; G. Porras; M. Pérez del Arco.

**Etats-Unis d'Amérique**<sup>1, 2, 4, 6</sup> : G.J. Mossinghoff; M.K. Kirk; H.J. Winter; L. Schroeder; G. Dempsey.

**Finlande**<sup>2, 6</sup> : T. Kivi-Koskinen; E. Wuori; K.M. Ilander.

**France**<sup>1, 2, 5, 6</sup> : J.-C. Combaldieu; M. Hiance; A. Chapard; L. Nicodème; J.-M. Momal.

**Gabon**<sup>2, 6</sup> : P.-M. Dong.

**Ghana**<sup>2</sup> : A.J.B. McCarthy.

**Grèce**<sup>2</sup> : A. Cambitis; A. Souloyanni.

**Honduras** : J.M. Maldonado Muñoz; A. Ariza; G. Bu.

**Hongrie**<sup>1, 2, 5, 6</sup> : Gy. Puszta; M. Ficsor.

\*\*La liste contenant les titres et qualités des participants peut être obtenue du Bureau international.

<sup>1</sup> Comité de coordination de l'OMPI.

<sup>2</sup> Assemblée de l'Union de Paris.

<sup>3</sup> Conférence de représentants de l'Union de Paris.

<sup>4</sup> Comité exécutif de l'Union de Paris.

<sup>5</sup> Comité exécutif de l'Union de Berne.

<sup>6</sup> Assemblée de l'Union du PCT (Traité de coopération en matière de brevets).

Inde<sup>1, 5</sup> : M.M. Singh.

Indonésie<sup>2</sup> : I. Darsa; S. Sutowardoyo; N. Wisnoemoerti; R. Tanzil; M. Jalaluddin; A. Tobing.

Irlande<sup>2</sup> : M. Kennedy; B. O'Gorman.

Italie<sup>1, 2, 5</sup> : G.L. Milesi-Ferretti; G. Aversa; R. Boros.

Jamaïque : K.G.A. Hill; P. Robotham.

Japon<sup>1, 2, 4, 6</sup> : M. Shiga; H. Sasaki; S. Ono; K. Sakamoto; K. Shimizu.

Kenya<sup>2</sup> : J.N. King'Arui.

Liban<sup>1, 3, 4</sup> : I. Kharma; H. Dimachkie.

Libye<sup>2</sup> : G. Ferjani.

Liechtenstein<sup>2, 6</sup> : R. Marxer.

Luxembourg<sup>2, 6</sup> : F. Schlesser.

Madagascar<sup>2, 6</sup> : P. Verdoux; J. Velontrasina.

Malaisie : W.A. Sepwan.

Maroc<sup>1, 2, 5</sup> : A. Kandil; M. Hafsaoui.

Mexique<sup>1, 2, 5</sup> : R. Beltran Guerrero; F.J. Cruz Gonzalez; N. Pizarro Macias.

Monaco<sup>2, 6</sup> : J. Brunschwig; E. Lindensfeld.

Mongolie<sup>1</sup> : S.-O. Bold.

Norvège<sup>1, 2, 4, 6</sup> : A. Gerhardsen; J. Smith.

Nouvelle-Zélande<sup>3</sup> : B.T. Lineham.

Pakistan : M. Ahmad; R. Mahdi; K. Niaz.

Panama : J.A. Medrano Valderrama; I. Aizpurúa Pérez.

Pays-Bas<sup>1, 2, 4, 6</sup> : J.J. Bos; J.H. Van Kreveld.

Pérou : R. Villaran Koechlin; C. Castillo; S. Vegas de Otero.

Pologne<sup>1, 2, 4</sup> : J. Szomański; D. Januszkieicz; J. Hajduk.

Portugal<sup>1, 2, 4</sup> : F. Reino; J. Mota Maia; A.M. Pereira; R. Morais Serrão; A. Mendonça e Moura.

République de Corée<sup>2</sup> : S.J. Hong; J.U. Chae; T.C. Choi.

République démocratique allemande<sup>1, 2, 4</sup> : J. Hemmerling; D. Schack; K.-D. Peters; M. Förster.

République-Unie de Tanzanie<sup>1, 2, 4</sup> : E.E.E. Mtango.

Roumanie<sup>2, 6</sup> : P. Gavrilescu; P. Baloiu.

Royaume-Uni<sup>1, 2, 5, 6</sup> : I.J.G. Davis; V. Tarnofsky; A. Sugden; J. Richards.

RSS de Biélorussie : V. Grekov.

Saint-Siège<sup>2</sup> : O. Rouillet; A. Marelle.

Sénégal<sup>1, 2, 5, 6</sup> : A. Sène; S.C. Konate.

Somalie : M.H. Abby.

Soudan<sup>1</sup> : Y. Ismail; S.Y.A. Mahmoud; Y. Abdelgalil Mahmoud.

Sri Lanka<sup>2, 6</sup> : J. Dhanapala; S. Palihakkara.

Suède<sup>2, 6</sup> : G. Borggård; I. Schalin; A.-K. Wegmann.

Suisse<sup>1, 2, 4, 5, 6</sup> : P. Braendli; R. Grossenbacher; R. Dürler; A.-M. Buess; W. Frei.

Syrie<sup>3</sup> : A. Daoudy; A. Saker; M. Sayadi; F. Salim.

Tchécoslovaquie<sup>1, 2, 5</sup> : M. Bělohlávek; J. Prošek.

Thaïlande : P. Chindasilpa; C. Chutharatkul; T. Petchsuwan; K. Kittisataporn; K. Phutragool.

Trinité-et-Tobago<sup>1, 3, 4</sup> : H. Robertson.

Tunisie<sup>1, 2, 5</sup> : T. Ben Slama; M. Blanco; H. Boufares.

Turquie<sup>1, 2, 5</sup> : H. Gögüs; E. Suphan.

Union soviétique<sup>1, 2, 4, 6</sup> : I.S. Nayashkov; V.F. Zubarev; V.E. Trousov; P.E. Dapkounas.

Uruguay<sup>1, 2, 4</sup> : C. Fernandez Ballesteros.

Viet Nam<sup>1, 2, 4</sup> : Nguyen Thuong; Vu Huy Tan.

Yougoslavie<sup>1, 2, 4</sup> : G. Fejic.

## II. Organisations intergouvernementales

Organisation des Nations Unies (ONU) : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) : E. Bonev. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) : A. Amri. Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) : A.T. Otten. Bureau Benelux des marques (BBM) : P. Rome. Bureau Benelux des dessins ou modèles (BBDM) : P. Rome. Comité intérimaire pour le brevet communautaire : H.W. Kunhardt. Commission des Communautés européennes (CCE) : M.B. Schwab. Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) : I.V. Cherviakov. Ligue des Etats arabes : M. El May; M. Oreibi; Z. Tlili. Office européen des brevets (OEB) : J.B. Van Benthem; P.G.M. Zwartkruis; G. Kolle. Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) : G. Meyo-M'Emane.

## III. Organisations internationales non gouvernementales

Association européenne des industries de produits de marque (AIM) : G.F. Kunze. Chambre de commerce internationale (CCI) : J.M.W. Buraas. Fédération internationale de l'industrie du médicament (FIIM) : D.T. Rossiter. Fédération internationale des conseils en propriété industrielle (FICPI) : K. Raffnsøe.

## IV. Bureaux

### Comité de coordination de l'OMPI

Président : C. Fernandez Ballesteros (Uruguay). Vice-présidents : I. Markova (Bulgarie); J. Mota Maia (Portugal).

### Assemblée de l'Union de Paris

Président : J.-C. Combaldieu (France). Vice-présidents : I. Nayashkov (Union soviétique); C. Fernandez Ballesteros (Uruguay).

### Conférence de représentants de l'Union de Paris

Président : H. Robertson (Trinité-et-Tobago). Vice-président : E.E.E. Mtango (République-Unie de Tanzanie).

### Comité exécutif de l'Union de Paris

Président : M. Daghash (Egypte). Vice-présidents : J. Hemmerling (République démocratique allemande); M. Shiga (Japon).

### Comité exécutif de l'Union de Berne

Président : P.A. Smith (Australie). Vice-présidents : M. Belohlavek (Tchécoslovaquie); T. Ben Slama (Tunisie).

### Assemblée de l'Union du PCT (Traité de coopération en matière de brevets)

Président : I. Marinescu (Roumanie). Vice-président : G. Borggård (Suède).

## V. Bureau international de l'OMPI

A. Bogseh (*Directeur général*); K. Pfanner (*Vice-directeur général*); M. Porzio (*Vice-directeur général*); L.E. Kostikov (*Vice-directeur général*); C. Masouyé (*Directeur, Département de l'information et du droit d'auteur*); S. Alikhan (*Directeur, Division des pays en développement (droit d'auteur)*); L. Baeumer (*Directeur, Division de la propriété industrielle*); G. Boytha (*Directeur, Division juridique du droit d'auteur*); P. Claus (*Directeur, Division de l'information et de la classification en matière de brevets*); F. Curchod (*Directeur, Division du PCT*); R. Harben (*Directeur, Division de l'information*);

L. Kadrigamar (*Directeur, Bureau de la coopération pour le développement et des relations extérieures avec l'Asie et le Pacifique*); T.A.J. Keefer (*Directeur, Division administrative*); G. Ledakis (*Conseiller juridique*); E. Pareja (*Directeur, Bureau de la coopération pour le développement et des relations extérieures avec l'Amérique latine et les Caraïbes*); I. Thiam (*Directeur, Bureau de la coopération pour le développement et des relations extérieures avec l'Afrique et l'Asie occidentale*); B. Davoudi (*Chef de la Section des bâtiments et des services communs, Division administrative*); I. Pike-Wanigasekara (*Assistante principale, Cabinet du Directeur général*); H. Rossier (*Chef de la Section du courrier et des documents, Division administrative*).

## Notifications

### Convention pour la protection des producteurs de phonogrammes contre la reproduction non autorisée de leurs phonogrammes

TCHECOSLOVAQUIE

#### Adhésion

Le Directeur de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) a informé les gouvernements des Etats invités à la Conférence diplomatique sur la protection des phonogrammes\* que, selon la notification reçue du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le Gouvernement

de la République socialiste tchècoslovaque avait déposé, le 5 octobre 1984, son instrument d'adhésion à la Convention pour la protection des producteurs de phonogrammes contre la reproduction non autorisée de leurs phonogrammes.

La Convention entrera en vigueur, à l'égard de la République socialiste tchècoslovaque, trois mois après la date de la notification faite par le Directeur général de l'OMPI, soit le 15 janvier 1985.

\* Notification Phonogrammes N° 43, du 15 octobre 1984.

## **Etudes générales**

### **L'Indien du Brésil et le droit d'auteur**

Hildebrando PONTES NETO\*























(Traduction de l'OMPI)

## Correspondance

### Lettre de la République fédérale d'Allemagne

#### L'évolution du droit d'auteur entre 1979 et le début de 1984

Adolf DIETZ\*

(Première partie)















































---

*(Traduction de l'OMPI)*

## Calendrier des réunions

### Réunions de l'OMPI

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'OMPI et les dates peuvent faire l'objet de modifications)

#### 1984

- 26 novembre au 7 décembre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) : Groupe de travail sur l'information en matière de recherche
- 10 au 14 décembre (Paris) — Groupe d'experts sur les aspects "propriété intellectuelle" de la protection du folklore au niveau international (convoqué conjointement avec l'Unesco)
- 17 décembre (Genève) — Réunion informelle avec les organisations internationales non gouvernementales s'occupant essentiellement de propriété industrielle ou de droit d'auteur et de droits voisins

#### 1985

- 21 au 25 janvier (Genève) — Union pour la classification internationale des brevets (IPC) : Comité d'experts
- 4 au 8 février (Genève) — Comité permanent chargé de la coopération pour le développement en rapport avec le droit d'auteur et les droits voisins
- 25 février au 1er mars (Genève) — Groupe d'experts sur la protection du logiciel par le droit d'auteur (convoqué conjointement avec l'Unesco)
- 11 au 15 mars (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) : Groupe de travail sur l'information générale
- 18 au 22 mars (Paris) — Groupe d'experts sur les problèmes de droit d'auteur en matière de satellites de radiodiffusion directe (convoqué conjointement avec l'Unesco)
- 22 au 26 avril (Paris) — Comité consultatif commun Unesco-OMPI sur l'accès des pays en développement aux œuvres protégées par le droit d'auteur (convoqué conjointement avec l'Unesco)
- 6 au 17 mai (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) : Groupe de travail sur l'information en matière de recherche
- 6 au 14 juin (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) : Groupes de travail sur la planification et sur les questions spéciales
- 17 au 25 juin (Paris) — Union de Berne : Comité exécutif (session extraordinaire) (tenant, pour l'examen de certaines questions, des réunions communes avec le Comité intergouvernemental de la Convention universelle sur le droit d'auteur)
- 26 au 28 juin (Paris) — Convention de Rome : Comité intergouvernemental (session ordinaire) (convoqué conjointement avec le BIT et l'Unesco)
- 11 au 13 septembre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) : Groupe de travail sur l'information en matière de brevets en faveur des pays en développement
- 16 au 20 septembre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI)
- 23 septembre au 1er octobre (Genève) — Organes directeurs (Assemblée générale, Conférence et Comité de coordination de l'OMPI; Assemblées des Unions de Paris, Madrid, La Haye, Nice, Lisbonne, Locarno, IPC, PCT, Budapest, TRT et Berne; Conférences de représentants des Unions de Paris, La Haye, Nice et Berne; Comités exécutifs des Unions de Paris et Berne; Comité des directeurs de l'Union de Madrid; Conseil de l'Union de Lisbonne)
- 7 au 11 octobre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) : Groupe de travail sur l'information générale
- 18 au 22 novembre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) : Groupes de travail sur la planification et les questions spéciales
- 25 novembre au 6 décembre (Genève) — Comité permanent chargé de l'information en matière de brevets (PCPI) : Groupe de travail sur l'information en matière de recherche

## Réunions de l'UPOV

### 1985

27 et 28 mars (Genève) — Comité administratif et juridique

29 mars (Genève) — Comité consultatif

8 au 10 mai (Wageningen) — Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur

4 au 7 juin (Hanovre) — Groupe de travail technique sur les plantes agricoles, et Sous-groupe

18 au 21 juin (Aarslev) — Groupe de travail technique sur les plantes fruitières, et Sous-groupe

24 au 27 juin (Aars et Aarslev) — Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers, et Sous-groupes

8 au 12 juillet (Cambridge) — Groupe de travail technique sur les plantes potagères, et Sous-groupe

14 octobre (Genève) — Comité consultatif

15 et 16 octobre (Genève) — Réunion avec les organisations internationales

17 et 18 octobre (Genève) — Conseil

12 et 13 novembre (Genève) — Comité technique

14 et 15 novembre (Genève) — Comité administratif et juridique

### Autres réunions en matière de droit d'auteur et/ou de droits voisins

#### Organisations non gouvernementales

### 1985

**Association internationale pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en propriété intellectuelle (ATRIP)**  
Réunion annuelle — 16 au 18 septembre (Genève)

**Association littéraire et artistique internationale (ALAI)**  
Comité exécutif — 12 janvier (Paris)  
Journées d'étude — 10 au 12 avril (Oxford)

**Société internationale pour le droit d'auteur (INTERGU)**  
Congrès — 7 au 12 juin (Munich)

**Union européenne de radiodiffusion (UER)**  
Commission juridique — 24 au 26 avril (Genève)

**Union internationale des architectes (UIA)**  
Congrès — 20 au 26 janvier (Le Caire)